

COMPTE-RENDU

Réunion du Bureau de la CLE SAGE BLV

Mardi 19 janvier 2016 à 14h00 à Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu du Bureau de la CLE du 14 octobre 2015
2. Présentation du rapport annuel d'activités 2015 et du programme prévisionnel 2016
3. Préparation du budget 2016
4. Questions diverses

Synthèse

- Le compte-rendu du Bureau du 14 octobre 2015 est approuvé.
- De nouvelles simulations budgétaires, intégrant les années 2017 et 2018, seront transmises en amont de la prochaine réunion du Bureau.
- Une demande de financement pour l'étude d'accompagnement au choix des scénarios et à l'élaboration de la stratégie du SAGE sera faite auprès du Département de l'Isère.

Alain DELALEUF rappelle que Philippe Mignot était membre de la CLE au titre de la Région Rhône-Alpes. Or comme il n'est plus élu régional, il n'est plus membre de la CLE. Le poste de Président de la CLE est donc vacant. En tant que 1^{er} Vice-Président de la CLE, Alain DELALEUF présidera les réunions du Bureau et de la CLE dans l'attente de l'élection d'un nouveau Président. Par ailleurs, il ajoute que les postes de 2^{ème} et 3^{ème} Vice-Présidents sont également vacants.

Christel CONSTANTIN-BERTIN précise que, suite aux élections départementales, un nouvel arrêté de composition de la CLE a été pris par le Préfet en septembre 2015 pour désigner les nouveaux représentants des départements de la Drôme et de l'Isère et un nouveau représentant pour Bièvre Isère Communauté. Ces nouveaux représentants sont bien membres de la CLE mais, pour pourvoir les postes vacants du Bureau, une réunion de la CLE doit être organisée. Elle ajoute que le nouvel arrêté de composition de la CLE n'ayant été pris qu'au mois de septembre et les élections régionales étant prévues au mois de décembre, Philippe Mignot avait souhaité attendre les élections régionales avant de réunir la CLE pour élire un nouveau Bureau. Elle ajoute que le Bureau de la CLE ne pourra être réélu que suite à la désignation par la Région de ses nouveaux représentants et à la prise d'un nouvel arrêté de composition de la CLE.

Blandine POURRAT précise que suite à la fusion de Bièvre Isère Communauté et de la Communauté de Communes du Pays Saint Jeannais, une nouvelle désignation des représentants de Bièvre Isère Communauté à la CLE devra être faite.

Alain DELALEUF présente l'ordre du jour de la réunion.

1 Approbation du compte-rendu du Bureau de la CLE du 14 octobre 2015

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle l'ordre du jour de la réunion et fait part des demandes de modifications du compte-rendu demandées par Salvatore San Filippo et Claire Morand (cf. diaporama).

Jean-Claude MONNET demande également qu'une modification soit réalisée.

Alain DELALEUF soumet au vote le compte-rendu de la réunion du 14 octobre 2015.

➤ **Le compte-rendu, intégrant les modifications demandées, est approuvé à l'unanimité.**

Il sera mis en ligne sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr/>

2 Présentation du rapport annuel d'activités 2015 et du programme prévisionnel 2016

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le bilan d'activités 2015 ainsi que le programme prévisionnel 2016 (cf. diaporama). Elle précise que si le Bureau souhaite réaliser la totalité du programme prévisionnel 2016 présenté, il sera nécessaire de recruter un deuxième chargé de mission.

Michel GABILLON fait remarquer qu'il a été indiqué dans la présentation du rapport annuel d'activités 2015 que les volumes prélevables avaient été validés pour tous les usages alors qu'ils n'ont pas été validés pour l'industrie.

Christel CONSTANTIN-BERTIN répond que lors de la dernière réunion du Bureau de la CLE, un volume prélevable a bien été validé pour l'usage industrie mais qu'il a également été précisé qu'un volume plus important comme objectif à atteindre serait inscrit dans le PGRE.

3 Préparation du budget 2016

Présentation du compte administratif 2015 (version provisoire)

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le compte administratif 2015. Elle précise que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 43 540,37 € et, après restes à réaliser, un déficit d'investissement de 45 793,15 €, soit un déficit global de 2 252,78 €. Ce déficit global est lié à perte de subvention de la Région Rhône-Alpes (28 298 €) pour l'étude d'accompagnement à l'élaboration de la stratégie du SAGE à cause au retard pris dans cette étude en vue d'attendre les résultats de l'étude volumes prélevables et de la concertation visant à définir des volumes prélevables.

Michel GABILLON demande que soit ajoutée une colonne « observation » aux tableaux présentant le compte administratif afin de faciliter la compréhension.

Présentation de plusieurs scénarios de budget prévisionnel 2016

Christel CONSTANTIN-BERTIN explique qu'afin d'équilibrer le budget prévisionnel 2016, il sera nécessaire d'augmenter les contributions des collectivités. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette augmentation : la perte de la subvention de la Région pour l'étude stratégie, l'arrêt du financement de la Région pour le poste de chargé de mission et de secrétaire et le recrutement éventuel d'un deuxième chargé de mission (cf. [http://www.gesteau.eaufrance.fr/](#)

diaporama). Elle précise que depuis la création de la CLE, les contributions n'ont jamais augmenté. Elle ajoute qu'en 2016, comme elle devra consacrer la moitié de son temps à la thématique quantitative avec la rédaction du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), l'Agence de l'Eau pourra financer la moitié de son poste à 80 %. Elle ajoute cependant que le solde de la subvention ne sera versé qu'en 2017.

Claire MORAND précise que le versement du solde des subventions pour les postes a lieu suite à la présentation du bilan financier et du bilan d'activités du poste et donc sur l'année suivante. Elle ajoute que le programme d'intervention de l'Agence de l'Eau permet de financer des postes sur la thématique quantitative à 80 % sur les territoires identifiés dans le SDAGE en déséquilibre quantitatif ou en équilibre précaire, ce qui est le cas du bassin versant de Bièvre Liers Valloire.

Cécile LAVOISY indique que le département de l'Isère n'avait pas apporté de subvention pour l'étude d'accompagnement à l'élaboration des scénarios et au choix de la stratégie du SAGE car les financements atteignaient déjà 80 %. Cependant, suite à la perte de la subvention de la Région, l'étude n'est plus financée à 80 % et il pourrait être envisagé un financement complémentaire du département. Elle propose que la CLE fasse une demande au département.

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente ensuite trois scénarios de budget prévisionnel pour 2016 en précisant pour chacun des scénarios, le montant des contributions envisagées (cf. diaporama).

Jacques LIONET demande que soit différencier les sommes liées au poste d'animateur captage prioritaires sur les différents tableaux.

Cécile LAVOISY indique que comme le solde des subventions pour les postes est reçu l'année n+1, il serait intéressant d'avoir également une estimation du budget pour l'année 2017.

Max BARBAGALLO indique que s'il y a deux chargés de mission et une secrétaire, cela permettra de voir aboutir le SAGE plus tôt. Il rappelle que l'élaboration de ce SAGE a commencé il y a plusieurs années et qu'il faut se donner les moyens de le finaliser.

Alain DELALEUF estime que le meilleur choix est le scénario 2 car il permet de se doter d'un deuxième chargé de mission en limitant tout de même les dépenses par l'arrêt du poste de secrétaire.

Max BARBAGALLO indique que si on supprime le poste de secrétaire, ce sont les chargés de mission qui vont devoir faire le travail de secrétariat alors que ce n'est pas leur rôle. Il rappelle que les augmentations envisagées sont de l'ordre de quelques centimes par habitant et par an et que cela doit pouvoir être acceptable pour les collectivités.

Alain DELALEUF répond que pour les communes, l'augmentation n'est en effet pas trop importante mais pour les communautés de communes qui financent directement la CLE, cela représente un certain coût.

Jacques LIONET souhaite qu'une estimation du budget 2017 soit réalisée car le 2^{ème} chargé de mission ne sera pas recruté pour seulement 6 mois.

Jean-Paul BERNARD précise que cette augmentation des cotisations de la CLE va se cumuler avec une augmentation des cotisations du SIAH Bièvre Liers Valloire en vue d'engager des travaux.

Eric SAVIGNON dit que c'est un programme obligatoire et qu'il va donc falloir mettre les moyens pour qu'il aboutisse.

Alain DELALEUF rappelle que la totalité du programme prévisionnel présenté ne pourra pas être fait par un

seul chargé de mission et qu'il est donc essentiel de recruter un deuxième chargé de mission.

Olivier JANET demande si le deuxième chargé de mission ne pourrait pas être recruté à 80 % pour diminuer les dépenses.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique qu'elle est à 80 % depuis son retour de congé maternité et qu'elle a réalisé les simulations budgétaires des scénarios 1 et 2 en considérant qu'elle restait à 80 %.

Blandine POURRAT demande s'il y a encore des risques de perdre des subventions si l'élaboration du SAGE se prolonge encore.

Claire MORAND répond que même si l'Agence de l'Eau a toujours accepté d'allonger les délais de validité de ses subventions allouées à la CLE, elle n'a pas vocation à financer l'élaboration d'un SAGE pendant 15 ans. Elle rappelle que la SAGE Bièvre Liers Valloire a été inscrit comme obligatoire dans le SDAGE afin de montrer l'importance de le faire aboutir rapidement. Elle confirme l'intérêt d'avoir deux postes de chargé de mission pour élaborer ce SAGE.

Alain DELALEUF rappelle que l'objectif de cette réunion était d'informer le Bureau de la situation et qu'il propose qu'il y ait une seconde réunion du Bureau avant de présenter le budget prévisionnel à la CLE.

Salvatore SAN FILIPPO indique qu'étant donné le programme d'élaboration de la stratégie présenté lors de la dernière réunion du Bureau de la CLE, il craint que, même avec deux chargés de mission, le programme ne puisse pas être réalisé dans les temps.

Christel CONSTANTIN-BERTIN répond que le calendrier d'élaboration de la stratégie a été revue par rapport à la présentation faite lors de la dernière réunion et qu'il est plutôt envisagé une validation de la stratégie en septembre/octobre 2016.

Jean-Paul BERNARD rappelle que la situation budgétaire actuelle est liée notamment au fait de n'avoir jamais augmenté les contributions.

Cécile LAVOISY se pose la question de ce qui est conditionné à l'écriture du SAGE et se demande si l'étude de suivi des sources de Manthes et Beaufort est obligatoire pour écrire le SAGE. Afin d'avoir une vision plus large, elle propose de faire un budget prévisionnel jusqu'à 2018.

Claire MORAND indique que l'étude de suivi des sources est prévue depuis un moment et qu'il serait dommage de la repousser encore. Par ailleurs, elle demande quelle est la procédure pour valider l'augmentation des contributions des collectivités.

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que les communautés de communes du Territoire de Beaurepaire, de Porte de Drôm'Ardèche et du Pays Roussillonnais contribuent au budget de la CLE à la place de leurs communes et que les communes appartenant aux communautés de communes de Bièvre Isère et Bièvre Est contribuent directement au budget de la CLE.

Jean-Louis GUERRY indique que pour justifier une augmentation des contributions, il faudrait qu'il y ait des résultats. Il demande le montant des contributions de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais à la CLE.

Christel CONSTANTIN-BERTIN répond que le montant de la contribution de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais en 2015 était de 1 918 €.

Max BARBAGALLO indique qu'il lui semble possible de présenter aux communes de la Communauté de Communes de Bièvre Est les raisons de cette augmentation lors d'un conseil communautaire.

Jean-Paul BERNARD demande la confirmation qu'il n'est pas du ressort des communes de valider cette augmentation.

Christel CONSTANTIN-BERTIN explique que le budget de la CLE étant un budget annexe du SIAH Bièvre Liers Valloire, il est voté par le Comité Syndical du SIAH Bièvre Liers Valloire. Cependant, le SIAH Bièvre Liers Valloire demande que le budget de la CLE soit au préalable validé par la CLE et respecte la décision de la CLE.

Alain DELALEUF précise qu'il est tout de même important d'informer les communes et les communautés de communes concernées de cette augmentation.

Jacques LIONET demande aux élus du Bureau s'ils sont en mesure de choisir un scénario.

Alain DELALEUF propose de faire une prochaine réunion du Bureau de la CLE en actualisant le budget en fonction de la réponse du département de l'Isère quand au financement de la stratégie du SAGE et en réalisant une simulation budgétaire jusqu'en 2018 de manière à aider à la prise de décision.

Jean-Paul BERNARD indique que les communes et les communautés de communes sont en train de préparer leur budget et qu'il faudrait donc connaître rapidement le montant des contributions pour la CLE pour 2016.

- **La prochaine réunion du Bureau de la CLE aura lieu le mercredi 3 février 2016 à 9h30.**
- **De nouvelles simulations budgétaires, intégrant les années 2017 et 2018, seront envoyées en amont de la réunion du Bureau.**
- **Il sera demandé au Département de l'Isère la possibilité de financer l'étude d'accompagnement à l'élaboration des scénarios et au choix de la stratégie du SAGE.**
- **La prochaine réunion de la CLE aura lieu le mardi 1^{er} mars 2016 à 16h.**

4 Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 15h50.

Le 1^{er} Vice-Président,
Alain DELALEUF

Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	DELALEUF Alain	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche
	BARBAGALLO Max	Communauté de Communes de Bièvre Est
	GUERRY Jean-Louis	Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
	PIN Jean	Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure
USAGERS	GABILLON Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère
	MONNET Jean-Claude	FDPPMA de la Drôme
	ROBIN-BROSSE Jean	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	ROUX Sébastien	UNICEM
	SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
ETAT	LIONET Jacques	DDT de l'Isère
	MORAND Claire	Agence de l'Eau RMC
INVITES	BERNARD Jean-Paul	Bièvre Isère Communauté
	DREVET Christian	FRAPNA Isère
	JANET Olivier	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique BLV
	LAVOISY Cécile	Département de l'Isère
	POURRAT Blandine	Bièvre Isère Communauté
	SAVIGNON Eric	Bièvre Isère Communauté
CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE	

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BECT Gérard	Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire
	DESCOURS Christian	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique BLV
ETAT	LONJARET Emmanuelle	DREAL Rhône-Alpes
INVITES	DEBOST Claire	Département de l'Isère
	DOUCET Franck	Association Départementale des Irrigants de l'Isère
	MURGAT Vincent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ETAT	GARCIA Basile	DDT de la Drôme